



UNE NOUVELLE TAXE SUR VOS IMPÔTS FONCIERS en 2018 : LA TAXE GEMAPI.

**GEMAPI : GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES
INONDATIONS**

Pour une gestion du milieu aquatique sans gaspillage d'argent public

TAXES FONCIÈRES 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 420 LOIRE

Commune : 231 [REDACTED]

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Taux 2015	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2016	%	%	%	%	%	%	%	

Alors que nous payons déjà une taxe pour atteindre les mêmes objectifs aux Agences de l'eau : Redevance pollution de 0,23 €/m³ et redevance « prélèvement à la source » de 0,058€/m³, la prise en charge de cette compétence par les collectivités locales a conduit au prélèvement de ce nouvel impôt GEMAPI sur nos taxes foncières.

L'eau est indispensable à la vie, pas seulement la nôtre, celle des poissons, des plantes, des cultures et de tous les organismes vivants. C'est une urgence absolue. Mais en cette période de restriction budgétaire, il est impératif que nos impôts aillent effectivement vers l'amélioration de la qualité de l'eau et la prévention des inondations et pas vers des opérations coûteuses et inutiles de destruction des anciens moulins qui n'ont rien à voir ni avec la pollution de l'eau, ni avec la disparition des poissons, mais constituent le petit patrimoine rural le plus authentique.

Le Ministère de l'Ecologie, qui paradoxalement encourage la destruction des seuils et digues agricoles ou de moulins, indique lui-même qu'il n'y a jamais eu autant de poissons qu'au 18^e siècle quand il y avait plus de 100 000 moulins en France ! Ces ouvrages n'ont aucun impact sur les poissons.

Est-il nécessaire de détruire des seuils agricoles ou de moulins qui freinent l'écoulement des eaux en crue, et de nous faire payer la reconstruction de digue au titre de la prévention des inondations ?

Avec les sécheresses provoquées par le réchauffement climatique, les seuils et digues agricoles ou de moulins retiennent l'eau, permettant à la biodiversité aquatique de survivre ; ils maintiennent la ligne d'eau permettant aux arbres de survivre et aux terres agricoles de produire.

En ralentissant l'eau, les seuils agricoles ou de moulins favorisent, comme les zones humides, les bactéries qui nettoient l'eau, limitant gratuitement les pollutions dues aux nitrates et au phosphore.

Pour une gestion du milieu aquatique sans gaspillage d'argent public, il faut en parler à vos élus.